

ASSISTANT/E du président de la juridiction disciplinaire / greffe disciplinaire

Missions :

Auprès du président :

Étude et synthèse des saisines directes de la juridiction disciplinaire ;

Rédaction de projets d'ordonnance ;

Auprès du greffe :

Prise des notes d'audience.

Critères :

Bonne connaissance de la déontologie et de la procédure disciplinaire, excellentes qualités de synthèse et rédactionnelles, rigueur, réactivité et disponibilité.

Profil :

Avocat inscrit

Poste :

1 poste à pourvoir à mi-temps, dont un jour en présentiel à prévoir (présence aux audiences)

Rémunération :

2.500 euros HT mensuels

Les candidats retenus pour être auditionnés en seront avisés au plus tard le :

mercredi 10 juillet 2024

La commission d'attribution se tiendra le :

vendredi 6 septembre 2024

Les candidats retenus pour la mission en seront avisés au plus tard le :

lundi 9 septembre 2024

La prise d'effet de la mission est fixée au :

lundi 16 septembre 2024